

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FEVRIER 2021**

Convocation du 25 janvier 2021

Le cinq février deux mil vingt et un à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle socioculturelle, sous la présidence de Madame Christine BLANCHAIS

Présents :

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, BARRILE Marie Madeleine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile, LOZACHMEUR Estelle
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, HANINI Lahbib, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WINTZ Maurice

Absents excusés :

WEBER Jérôme

Membres en fonction : 15

Présents: 14

Secrétaire de séance : Mme HEID Sophie

Mme le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour acceptés à l'unanimité par le conseil municipal.

-Ecole intercommunale Durningen Kienheim : participation financière à la gestion de l'école et cadeaux de Noël 2021 des enfants de l'école

-Désignation d'un correspondant défense

-Remplacement d'une porte-fenêtre dans l'appartement du 2^{ème} étage de l'ancien presbytère.

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme HEID Sophie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 décembre 2020

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 4 décembre 2020 et après discussion, les membres du conseil municipal décident de le modifier et d'approuver celui-ci à l'unanimité comme suit :

Point 3 : Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 :

La phrase suivante est supprimée : « Aussi, le conseil municipal devra à chaque dépense nouvelle prendre une délibération du montant exact de la dépense »

Elle est remplacée par : « La délibération doit préciser le montant et l'affectation de la dépense nouvelle autorisée en précisant chapitre et article budgétaire d'exécution.

3. Zone de non traitement (ZNT) : versement d'une indemnité aux exploitants agricoles

M. Julien MESSER, 1^{er} adjoint au maire présente la Zone de Non Traitement de Durningen. Cette dernière sera composée d'un mélange variétal de plantes endogènes et mellifères. Sa largeur sera de 5 mètres et elle favorisera l'implantation du petit gibier et des abeilles.

Les travaux débiteront au mois de mars et seront réalisés par les agriculteurs du village. Les riverains seront sensibilisés à l'utilité de cette zone qui n'a pas vocation à devenir un canisite ou un dépotoir comme cela est fréquemment constaté dans les communes où elles sont déjà implantées.

La commune s'engage à verser au bénéfice de l'exploitant agricole une indemnité d'un montant annuel de 20 €/are en compensation de la perte de chiffre d'affaire. Une convention d'une durée de 4 ans sera rédigée afin de formaliser le versement de l'indemnité et l'entretien de la ZNT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal approuve la mise en place des ZNT, autorise Mme le Maire à signer les conventions avec les exploitants agricoles concernés, dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021

4. Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2020 figurant dans le tableau ci-dessous :

<u>Chapitre budget N-1</u>	<u>BP 2020</u>	<u>Quart</u>	<u>Achats</u>	<u>Article</u>	<u>Montant</u>
21	1 040 263.00 €	260 065.75 €	Ordinateur portable	2183	2 500 €
21			Porte salle socioculturelle	21318	670 €
21			Panneaux signalisation	2152	930 €
				TOTAL	4 100 €

Arrivée de Marie Odile KRIEGER à 21 h 15.

5. Orientation budgétaire 2021

Une réunion de la commission budget est prévue le 19 février 2021. Il est demandé aux élus de faire remonter leurs propositions à la commission.

6. Avis du conseil municipal relatif à une demande d'enregistrement au titre des installations classées : Earl LUX pour un projet d'extension d'une activité d'élevage de poules pondeuses plein air existante à Schnersheim

Le conseil municipal donne un avis favorable (6 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions)

à la demande d'enregistrement au titre des installations classées de l'EARL LUX pour un projet d'extension d'une activité d'élevage de poules pondeuses plein air existante à Schnersheim.

7. Caritas : versement d'une subvention

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer à 13 voix pour, et 1 abstention la subvention suivante :

Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
CARITAS	300 €

8. Compte rendu du conseil communautaire du 21 janvier 2021

Mme le Maire rappelle le mail du 24 janvier 2021 transmis aux élus portant sur le compte rendu du conseil communautaire du 21 janvier 2021. Il est disponible à la mairie ou sur le site internet de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

9. Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours et délivrées

10. Compte rendu des commissions

Commission bâtiments

Salle socioculturelle :

- Décision de repeindre la salle principale
- Installation d'une nouvelle porte plus large pour accéder au local de rangement et pouvoir y entreposer les chariots des tables.

Ancien presbytère :

- Réflexion sur le changement possible de l'ensemble des volets.

Commission Fleurissement

- Volonté de limiter le prélèvement de l'eau de la Schwemm.

Dans cet esprit nous n'accrocherons plus de suspensions florales aux lampadaires qui demandent un arrosage quasi journalier.

- Aménagement de la place du Lavoir avec la plantation de vivaces et la mise en place d'une tonnelle sur laquelle pousseront des plantes grimpantes.

- Place Steckel : plantation de sapins qui serviront pour la décoration de Noël. Dans les parterres existants plantation d'un mixte de fleurs et de légumes.

- A l'arrière de l'Eglise : remplacement des gravillons par de l'herbe pour faciliter l'entretien.

Commission Ecole

- L'éducation nationale soutient la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires cycle 2 et 3 qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Notre école souhaite se doter de 3 TBI (Tableau Blanc Interactif).

La commune de Kienheim s'est chargée de déposer le dossier de demande de subvention au ministère de l'éducation nationale.

- Des travaux d'isolation des faux plafonds pourraient être envisagés sous réserve d'obtenir une subvention.

- Il a été acté de remplacer plusieurs armoires et meubles de jeux pour les enfants.

- Dépenses de fonctionnement école 2020 (Salaires ATSEM, société de nettoyage, Electricité, Assurance, Fournitures scolaires, Travaux divers...) : 87 207 €. La part de Durningen s'élève à 56 563 €.

- Dépenses d'investissement école 2020 (achat de 10 ordinateurs) : 7 081 €. La part Durningen s'élève à 3540 €.
- Délibérations école : voir point 14

11. PLUI : présentation des bâtiments de la commune ayant un intérêt patrimonial

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été signé le 14 novembre 2019 par le président de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Après une année d'application du PLUI, la Communauté des Communes a souhaité faire un bilan et procéder à des modifications mineures. Les communes ont été sollicitées pour apporter leurs propositions d'améliorations du règlement et de repérage des bâtiments remarquables.

12. Adhésion à l'ASMA (Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes)

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide d'adhérer à l'unanimité à l'ASMA.

Organisme bénéficiaire	Montant annuel de l'adhésion
ASMA	100 €

13. Divers

Retours d'expériences sur nos 7 mois d'activité au sein du conseil municipal

Le mode de fonctionnement interne du conseil municipal semble convenir à tous les élus. Les membres du conseil municipal regrettent cependant de ne pas pouvoir être davantage en contact avec les habitants du fait de la situation sanitaire.

Terrain de jeux

Vu le succès du terrain de jeux à la belle saison, les aménagements existants seront complétés par des bancs supplémentaires, une ou deux tables de pique-nique et pourquoi pas un jeu supplémentaire pour les petits.

Vaccination COVID

Les personnes âgées ne disposant pas de mail mais ayant souhaité recevoir les informations par papier ont été contactées par téléphone pour leur proposer une aide à la prise de rendez-vous dans un centre de vaccination.

14. Ecole intercommunale Durningen/Kienheim :

-Participation financière à la gestion de l'école :

La commune de Kienheim sollicite une participation financière de 120 € par mois à la commune de Durningen pour la gestion administrative et technique de l'école, et justifie cette participation par un décompte horaire. Une nouvelle convention pour la durée du mandat municipal actuel sera rédigée afin de formaliser le versement de cette participation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal approuve la participation financière à la gestion de l'école d'un montant de 120 € par mois.

Il autorise Mme le Maire à signer la convention avec la commune de Kienheim et à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

-Cadeau de Noël 2021 des enfants de l'école

Mme Sophie HEID, conseillère municipale et responsable de la commission école propose de fixer le prix du cadeau de Noël par enfant à 10 €. Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve (12 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention) la fixation du prix du cadeau de Noël à 10 € par enfants et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

M. MESSER Julien quitte le conseil municipal à 22h 00 pour assurer une intervention pompiers.

15. Désignation d'un correspondant défense

Créée par une circulaire du 26 octobre 2001 du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armées-Nations.

Aussi, chaque commune est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent

Mme Marie-Madeleine BARRILE correspondant défense de la commune de Durningen

16. Porte- fenêtre ancien presbytère

Une porte fenêtre à l'ancien presbytère doit être remplacée car elle n'est plus étanche à la pluie et aux vents. Le devis a été signé en 2020 pour un montant de 1812.00 € HT avec l'entreprise NORBA.

La nouvelle porte fenêtre choisie est en PVC avec un coefficient thermique plus élevé que la précédente et pourra ainsi permettre un meilleur confort à l'intérieur du logement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide d'inscrire cette dépense en investissement.

Le Maire
Christine BLANCHAIS




La secrétaire de séance
Sophie HEID

